



La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du président

Chères amies, chers amis,

Les activités de l'année 2026 ont débuté par le traditionnel repas dit « de la galette » (vous êtes 34 à avoir répondu à l'invitation) du 13 janvier au lycée Stanislas à Villers-lès-Nancy ; repas agréable et ambiance chaleureuse, plaisir de nous retrouver.

Notre prochaine manifestation sera notre Assemblée générale suivie du repas, le mercredi 25 mars, dans les locaux du Conseil départemental (lieu identique à celui de 2025). Nous vous faisons parvenir dans ce numéro de « La Lettre » tous les documents nécessaires pour y participer. Cette Assemblée générale sera particulièrement importante avec l'élection d'un nouveau bureau et de son/sa président/présidente.

Je me permets de vous rappeler dès maintenant que vous pouvez faire acte de candidature au Comité consultatif ; des postes sont encore non pourvus et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Retenez cette date sur vos agendas.

Enfin nous avons prévu une conférence, donnée par Philippe MASSON, dont le sujet sera « Les Dames Chanoinesses de Remiremont », le mardi 05 mai à 17 h 30, dans les locaux du Conseil départemental. Elle sera suivie, le mercredi 3 juin, d'une sortie en co-voiturage, avec visite de deux musées, Charles FRIRY et Charles de BRUYÈRES ; un déjeuner en ville suivra cette visite.

Les modalités précises de cette conférence et de cette sortie vous seront données en temps utile.

Je profite de ce numéro de « La Lettre » pour vous dire « au revoir » et le plaisir que j'ai eu de partager avec vous ces moments de convivialité pendant ces huit dernières années ; il me sera toujours agréable de vous rencontrer lorsque l'occasion se présentera.

Bien amicalement.

Henri BAN

1. Repas de cohésion au Lycée Stanislas de Villers-lès-Nancy

En ce début d'année, mardi 13 février, une trentaine de convives ont été accueillis chaleureusement par le personnel de restauration du lycée Stanislas. Dans une ambiance très conviviale, les participants ont partagé petits plats appétissants et galette des rois.

Un événement inscrit depuis plusieurs années qu'il convient de perpétuer.



2. Assemblée Générale de l'Association des Anciens et des Amis du CNRS (A3-CNRS) Centre Est : vendredi 23 janvier 2026

Depuis janvier 2025, l'AMOPA 54 et l'A3-CNRS Centre-Est ont signé un accord de partenariat dont l'objectif est d'unir leurs actions afin de favoriser le développement de la culture auprès de leurs adhérents. L'assemblée générale de A3-CNRS Centre-Est s'est tenue ce 23 janvier à 14 heures, dans les locaux de la délégation régionale du CNRS, 17 rue Notre-Dame des Pauvres à Vandoeuvre.



Marc ALNOT et Anne DAUSCHER, représentants régionaux et coordonnateurs de A3-CNRS Centre Est qui compte 71 adhérents à ce jour, accueillent une trentaine de participants dans la salle « Mercure ». Les anciens du CNRS, le CAES (Comité d'Action et d'Entraide Sociales) du CNRS, l'Association des Émérites de Lorraine, l'AMOPA 54 sont représentés.

Edwige HELMER-LAURENT, pétillante déléguée régionale du CNRS Centre Est depuis 2019, prend la parole devant une audience attentive pour signaler que le 50^{ème} anniversaire de la délégation sera célébré en 2026. Certes le nom et le périmètre de l'institution ont évolué mais pas ses valeurs - incarner, accompagner, déployer, cadrer et essayer de suivre les progrès des laboratoires avec nos partenaires -. Pour cela, elle lance un appel à témoignages et contributions diverses des anciens du CNRS et de leurs familles.

Marc ALNOT et Anne DAUSCHER présentent, tour à tour, les actions nationales de A3-CNRS pour 2026 (sorties et voyages en particulier), les actions régionales réalisées par A3-CNRS Centre -Est en 2025 et les projets pour 2026. Ils donnent la parole aux associations représentées qui indiquent leurs programmes de conférences, sorties, rencontres. Il est à noter que toutes ces informations seront relayées au fur et à mesure avec les précisions nécessaires sur le site de A3-CNRS Centre-Est.



L'après-midi se conclut autour d'un verre et d'une part de galette des rois offerts par la délégation régionale. Au cours de ces instants privilégiés, tous échantent longuement dans la bonne humeur.

De gauche à droite : Jean BRUN-BELLUT (Président de l'association Émérites.Lorraine), Dominique DUBAUX (AMOPA 54), Edwige HELMER-LAURENT, Anne DAUSCHER, Marc ALNOT (A3-CNRS)

Dominique DUBAUX

3. Renaissance du site internet de l'AMOPA 54

Le site de la section de Meurthe-et-Moselle de l'AMOPA, AMOPA 54, est à nouveau opérationnel avec une présentation très attractive et aisée à consulter. Son créateur est notre nouveau webmaster, Jean-François GÉRONIMUS qui, avec une équipe restreinte, l'a créé et développé. Ce site est administré par ses soins. Riche en informations diverses, ce « lien » vous permettra de suivre aisément les activités de notre section et d'établir un contact permanent entre nous. N'hésitez pas à le consulter : <https://amopa54.fr/>



4. Assemblée générale du mercredi 25 mars 2026

Comme l'an dernier, notre assemblée générale se tiendra dans les locaux du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, 42 rue du Sergent Blandan ou 48 Esplanade Jacques Baudot à Nancy. Deux aires de stationnement gratuites sont placées successivement dans cette enceinte.

Déroulement de la journée : l'accueil des adhérents commencera à 9 h 30 avec votre signature sur la



liste d'émargement. Une procuration de vote est placée en fin de ce bulletin pour les personnes ne pouvant être présentes. Ensuite, vous serez convié à un « café d'accueil » offert par le Conseil départemental, composé de viennoiseries et de diverses boissons chaudes ou froides.

De 10 h 00 à 12 h 30, présentation des travaux statutaires de l'Assemblée générale dans la salle des délibérations ; à 12 h 45, vin d'honneur suivi du déjeuner dans la grande salle à manger.

À la fin de ce numéro de « La Lettre », un coupon sera à envoyer au président ; il comporte votre inscription à l'Assemblée générale et/ou votre participation au repas, avec indication du menu et de son prix.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Approbation du compte rendu de la dernière AG (12 mars 2025)
2. Rapport d'activités 2025 - vote
3. Bilan financier de l'exercice 2025
4. Rapport de la vérificatrice aux comptes - vote
5. Rapport moral et d'orientation, projets, conférences, sorties
6. Présentation du sujet de la bourse d'études
7. Accueil des nouveaux membres du comité consultatif
8. Interventions de différents partenaires, présidents, ALS, DDEN, MJS, ONM, A3-CNRS, Amicale des anciens normaliens ...
9. Interventions de personnalités
10. Remise de distinctions

5. Bilan financier de l'exercice 2025, présenté par Claude LAVICKA, trésorier

Le rapport financier de notre section 54 comprend deux parties, d'un côté la « Vie associative » qui regroupe la gestion de notre association et les activités proposées à nos membres, de l'autre « Les actions reconnues d'utilité publique » (ARUP) qui concernent la promotion et la défense de la langue française, les actions organisées en faveur de la jeunesse.

AMOPA 54 situation des comptes au 31/12/2025

Fonctionnement de la Vie associative

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Manifestations		Manifestations	
Cérémonies	313,50		
Réunions amicales	1 841,00	Réunions amicales	1 841,00
Exposition	356,40		
Voyages		Voyages	
Voyage d'une journée	800,00	Voyage d'une journée	800,00
Frais de gestion et de bureau			
Fournitures de bureau	96,79	Quote-Part Membres	948,75
Frais Assemblée générale	383,00		769,50
Frais postaux	88,65	Quote-part Sympathisants	231,00
Charges financières	70,65	Produits financiers	349,18
TOTAL		TOTAL	
Charges de fonctionnement	3 949,99	Produits de fonctionnement	4 939,43
SOLDE DE FONCTIONNEMENT :		989,44 €	

Pour le bilan financier de la « Vie associative », Il est difficile de relancer les voyages et les sorties d'une journée. Il en est de même des repas de cohésion. Cette année, l'accent a été mis sur l'Ordre des palmes académiques pour marquer les 70 ans de la réforme. L'Ordre est aujourd'hui régi par le décret du 4 octobre 1955, signé par le Président du Conseil des Ministres Edgar Faure, qui institue les grades de chevalier, d'officier et de commandeur, remplaçant les grades de titulaire, d'officier de l'Université et d'officier des Académies de 1808.

Il convient de se souvenir que nous sommes accueillis, gracieusement, lors de nos réunions de bureau, nos réunions de travail "jeunesse", les comités consultatifs à l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'Université de Lorraine). Nous pouvons donc considérer toutes ces actions comme du mécénat à notre bénéfice.

Fonctionnement de l'ARUP

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Actions en faveur de la culture et de la langue française	1 648,19	Dons adhérents	315,00
Arts et Maths, Plaisir d'écrire	1 560,00	Dons sympathisants	50,00
Frais de promotion	88,19		
Actions en faveur de la jeunesse	2 281,35		
Éducation citoyenne	230,00		
Bourse d'enseignement supérieur	500,00		
Bons Écoles, Collèges, Lycées	1 370,00		
Prix Caroline AIGLE	150,00		
Frais de promotion	31,35		
Total dépenses	3 929,54	Total recettes	365,00
SOLDE DE FONCTIONNEMENT : - 3 564,54 €			

Les dons des membres et des sympathisants sont directement affectés en totalité aux Actions reconnues d'utilité publique (ARUP). Les dons des membres, comme des sympathisants, suivent une voie particulière, ils sont versés en totalité à Paris puis reversés en théorie dans la quote-part, avec un décalage d'une année. Ces dons nous permettent de financer, en partie, nos actions. Tous les dons doivent être libellés à l'ordre de l'**AMOPA 54**, sinon ils sont considérés par Paris comme revenant au national. **Si vous souhaitez que vos dons financent des actions locales, n'oubliez pas de bien le mentionner.**

Pour le bilan financier des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP), les participations à des actions en faveur de la jeunesse se sont élevées à 3 929,54 € : 1 560 € pour Plaisir d'écrire et Art et maths, plus 88,19 € de frais de promotion. Caroline Aigle : 150 € plus 31,35 de frais de promotion, 1 370 € d'aide à projet pour les écoles. Une somme pour l'Éducation citoyenne de 230,00 €.

Le solde des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP) soit **-3 564,54 €** est compensé en partie par l'excédent de la vie associative **989,44 €**.

Le résultat général 2025 est déficitaire de **- 2 575,10 €**.

Trésorerie nette disponible au 31 décembre 2025

Compte Placement	11 264,00 €
Compte courant	4 039,20 €
Situation réelle	15 303,20 €

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Jarville-la -Malgrange, le 04 février 2026

6. Conférence de Monsieur Philippe MASSON

« Le chapitre de noble de dames de Remiremont, une institution prestigieuse »

En onze siècles d'existence, l'abbaye de Remiremont va marquer l'histoire de la Lorraine. Tout d'abord parce que l'établissement monastique est à l'origine de la cité, mais surtout parce qu'il abrita une institution particulière de l'Église d'Ancien Régime : un chapitre noble de dames. Si cet établissement n'est pas unique dans l'espace lorrain du temps, il en est assurément le plus prestigieux. Cette renommée tient autant à la puissance et au pouvoir (politique ou judiciaire notamment) du chapitre qu'à la qualité des dames le composant.

La conférence reviendra sur l'origine de l'abbaye de Remiremont, l'établissement et l'organisation du chapitre noble de dames, ses prérogatives ainsi que le mode de vie des chanoinesses que les belles demeures implantées autour de l'abbatiale permettent d'appréhender.

Philippe MASSON est responsable du service Patrimoine de la ville de Toul. Docteur en histoire moderne, il fut longtemps chercheur associé au service de l'Inventaire général du patrimoine culturel – région Grand Est. Chargé d'enseignement à l'université de Lorraine, il est membre associé du Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire. Ses publications portent notamment sur l'histoire religieuse de la Lorraine des temps modernes.

Cette conférence sera donnée le mardi 5 mai à 17 h 30, dans les locaux du Conseil départemental. Plus de précisions vous seront communiquées dans le prochain envoi de « La Lettre » ainsi que pour la sortie dans la ville de Remiremont, le mercredi 3 juin.

7. Documents pour l'Assemblée générale du 25 mars 2026

Déjeuner au Conseil départemental, mercredi 25 mars à 12 h30

Entrée : Saumon gravlax et crème de citron noir, pickles de betteraves

Plat : Veau au poivre d'Assam, pressé de pommes de terre et carottes confites

Dessert : Fondant poire et jasmin

Eaux minérales, vins des Côtes de Toul (rouge et blanc), café

Prix : 35 € par personne

Chèque à envoyer à Monsieur Henri BAN, avec le bulletin ci-dessous à découper

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION à l'AG et/ou au repas

à retourner avec le règlement du déjeuner avant le 1^{er} mars 2026

à Monsieur Henri BAN, 1 Ter, rue du Général Leclerc, 54122 AZERAILLES

Déjeuner : Conseil départemental, le mercredi 25 mars à 12 h 30

Madame – Monsieur (*) :

Participera (ont) à l'AG (*) OUI NON

Participera (ont) au repas (*) OUI NON

Nombre de personnes :

Prix du repas : 35 € par personne

..... personne (s) x 35 € = €

*(Chèque à établir à l'ordre de **AMOPA 54**)*

(*) Rayer la mention inutile

Date et signature

✂.....

Vote par procuration

Je soussigné (e) :

Donne procuration à :

Pour me présenter et voter en mon nom à l'assemblée générale, le 25 mars 2026

Fait à le

Signature

La signature doit être précédée de la mention “*Bon pour pouvoir*”, manuscrite

Élection au Comité consultatif

Je soussigné(e) :

Me porte candidat(e) au Comité consultatif

Motivation en quelques lignes :

Fait à

le

Formulaire à envoyer à Monsieur Henri BAN par courriel ou par courrier postal

Ban.henri@orange.fr ; 1 Ter, rue du Général Leclerc, 54122 AZERAILLES

✂.....

Adresses utiles :

Président : Henri BAN, 1 Ter rue de Général Leclerc, 54122 Azerailles

Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal Ney, 54140 Jarville-la Malgrange

Secrétaire : Karine LEPAGE, 32 rue Charles Martel, 54250 Champigneulles

Directeur de la publication :

M. Claude TRAN, Président national de l'AMOPA

Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125

M. Henri BAN, Président délégué de la section de M-M